

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les jeunes DYS et l'emploi : 1<sup>er</sup> forum sur le handicap organisé à l'Université de Lorraine

#### Que dit la loi ?

Depuis la loi du 10 juillet 1987, les entreprises de 20 salariés et plus ont l'obligation de compter un minimum de 6 % de personnes handicapées dans leur effectif. La loi du 11 février 2005 renforce cette obligation d'emploi dans les entreprises et pose le principe de non-discrimination et d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes handicapées, tant pour leur accès à l'emploi que pour leur maintien dans l'emploi et leur évolution de carrière.

Bien plus qu'une obligation, l'insertion professionnelle des personnes handicapées relève, pour tous les acteurs de la vie socio-économique, d'une responsabilité sociétale. Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, l'Université de Lorraine et le Fonds de dotation de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne se mobilisent et organisent le jeudi 20 novembre 2014, de 9h30 à 17h dans les locaux de l'Esstin à Nancy (salle des conférences), un forum sur le handicap dont la première édition s'intitule : les jeunes dys et l'emploi.

**Les dys sont les troubles cognitifs spécifiques, troubles du langage et des apprentissages comme la dyslexie, dysgraphie, la dyspraxie, etc.** (en savoir plus : <http://www.ffdys.com>). L'Université de Lorraine compte près d'une centaine d'étudiants déclarés dys. Ce forum vise à informer et sensibiliser les recruteurs et valoriser les étudiants en situation de handicap dans le but de favoriser leur insertion professionnelle. Cette rencontre a l'ambition de devenir un rendez-vous annuel, dédié à une thématique précise, où entreprises, collectivités publiques et personnes handicapées peuvent venir s'informer, se faire connaître, partager leur expérience...



**Une journée organisée avec le soutien de la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne.** En pleine cohérence avec sa politique générale de lutte contre l'exclusion, le Fonds de dotation « Ecureuil & Solidarité » s'est engagé, dans le cadre d'une convention de mécénat, à soutenir et accompagner les étudiants en situation de fragilité socioéconomique et de handicap. Dans ce dernier cas, la Caisse d'Épargne Lorraine Champagne-Ardenne a fait le choix de soutenir l'organisation de ce forum régional sur le handicap.

#### Programme

**10h00-10h30.** Présentation des politiques respectives de l'Université de Lorraine et de la Caisse d'Épargne en matière de handicap.

**10h30-12h30.** Définition et présentation des Dys par les associations *DFD : Dyspraxie France Dys* et *APEDYS Lorraine*.

**14h00-15h30.** Table ronde : *l'emploi des personnes handicapées : le dispositif d'accueil en entreprise et la compensation du handicap* (série de témoignages).

**15h45- 16h00.** Présentation et démonstration du logiciel *Medialexie* (outils de remédiation destinés aux personnes dyslexiques et dysorthographiques).

*Cette journée est destinée à tous les étudiants et personnels UL reconnus dys et plus largement les personnes en situation de handicap et celles et ceux intéressés par la thématique.*

#### CONTACTS PRESSE

Fanny LIENHARDT  
Chargée de relations presse  
06 75 04 85 65

Yves CARDELLINI  
Référént handicap  
03 54 50 40 85 / 06 17 09 61 66